

2 PRÉLÈVEMENTS
dans la nappe d'accompagnement
du fleuve Hérault

3 SOURCES

4 FORAGES

La production
d'eau est réalisée
exclusivement
dans le karst



28
communes composant
le territoire

39 392

habitants au 01/01/2020
(38 635 au 01/01/2019)



croissance démographique

+2.3% en 2019

communes en régie
intercommunale

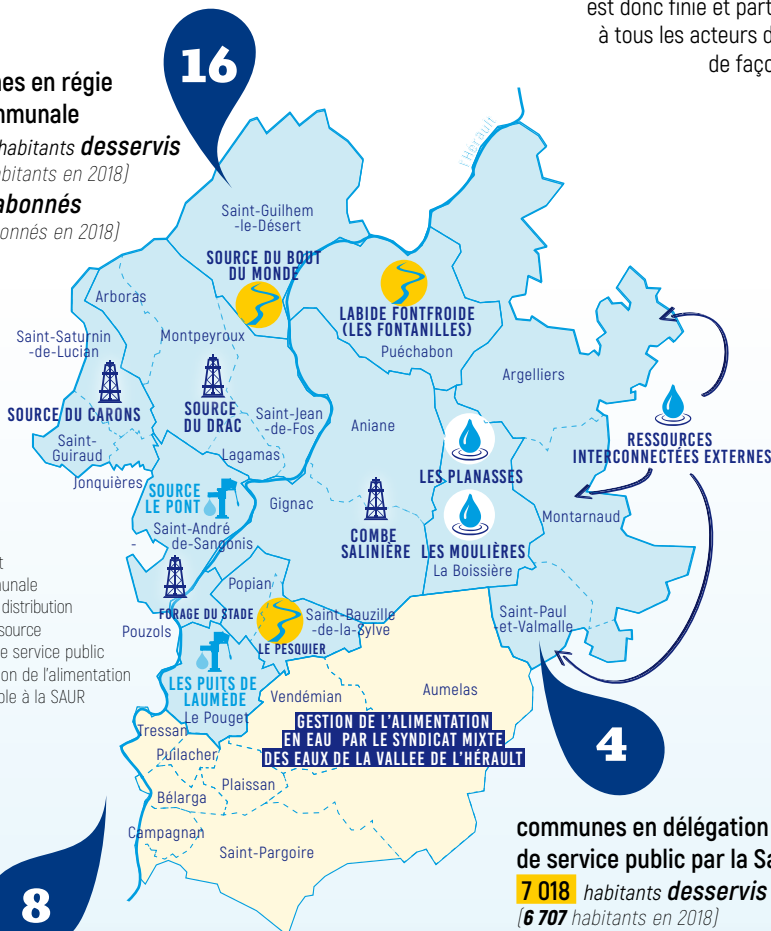
24 643 habitants desservis

(24 396 habitants en 2018)

12 748 abonnés

(12 540 abonnés en 2018)

- Sources
- Forage
- Prélèvement
- Limite communale
- Périmètre de distribution en eau de la source
- Délégation de service public pour la gestion de l'alimentation en eau potable à la SAUR



communes en délégation
de service public par la Saur

7 018 habitants desservis

(6 707 habitants en 2018)

3 186 abonnés

(3 136 abonnés en 2018)

communes en régie par
le Syndicat mixte des eaux
de la Vallée de l'Hérault

Prix total CCVH en 2019 :

3.25 € /m³ TTC

(eau et assainissement)

Moyenne en région Occitanie
entre 3.71 € et 3.90 €/m³ TTC

(2016, source eaufrance.fr)

2,06 € /m³ TTC

pour une facture type de 120 m³

Prix de la part d'eau potable.
Soit abonnement + consommation.

2

Opérateurs
d'infrastructures

L'EAU SUR LE TERRITOIRE

Les massifs karstiques sont étroitement liés
au fleuve Hérault. L'eau sur le territoire
de la communauté de communes
est donc finie et partagée. Cela impose
à tous les acteurs de la consommer
de façon raisonnable.

**EAU
POTABLE**

SYNTHÈSE
du Rapport sur
le Prix et la Qualité
de Service

2019

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉE DE L'HÉRAULT

EXERCE LA COMPÉTENCE

« EAU POTABLE »

Le rendement moyen en 2019
sur les 16 communes en régie
intercommunale :

61%

(64,6% en 2018)

Objectif : tendre
vers un rendement
minimum de :

75%

Rendement Argelliers, Montarnaud,
Saint-Paul-et-Valmalle : **83,32%**
(72,33% en 2018)

Rendement La Boissière : **79,62%**
(76,69% en 2018)

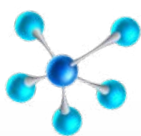
Pour cela, voici les principaux objectifs du service :

- Un schéma directeur communautaire
- Placer des instruments de mesures permanents
- Un parc de compteurs de radio-relève
- Des campagnes de recherche de fuite
- Des interventions rapides 24/24 et 7/7 sur les fuites
- Un programme de recherche en eau
- Une charte de bonnes pratiques
- Une programmation pluri-annuelle ambitieuse pour renouveler les réseaux

EAU POTABLE

TAUX DE CONFORMITÉ DES ANALYSES D'EAU

16
communes de la
régie intercommunale



4
communes en délégation
de service public par la Saur

98,4%
de conformité
(99,4% en 2018)

Paramètres
microbiologiques

100%
de conformité
(100% en 2018)

93,9%
de conformité
(100% en 2018)

Paramètres
physico-chimiques

100%
de conformité
(100% en 2018)

SOIT

1 194
analyses effectuées

SOIT

1 104
analyses effectuées

Analyses obligatoires de l'Agence Régionale de Santé
(1 à plusieurs fois par mois selon la taille de la commune)
+ analyses hebdomadaires par le service exploitation

COÛT DU SERVICE EN 2019



Dépenses de **fonctionnement**

4 083 846 €



Dépenses **d'investissement**

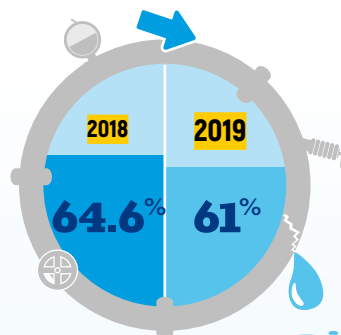
3 694 010 €

RENDEMENT MOYEN SUR LE TERRITOIRE

17,5 ETP
agents de terrain assurant
le service eau potable



40 ETP
à la direction
de l'eau



Le rendement :
proportion d'eau
consommée par
rapport au volume
d'eau prélevé à la
source. La différence
peut être liée à des
fuites sur le réseau.

- Beaucoup de fuites ont pu être détectées puis réparées, comme à Aniane, Le Pouget et Saint-Guilhem-le-Désert. Mais sur le secteur de Montpeyroux, la courbe d'évolution de prélèvement de l'eau montre qu'en septembre 2019, une importante quantité d'eau a été prélevée mais pas distribuée aux abonnés. Il s'agit de fuites qui n'ont pas pu être géolocalisées, une perte d'eau qui fait chuter fortement le rendement.
- Dans de petites communes comme Arboras, Lagamas et Saint-Guiraud, le rendement peut varier de manière significative dès lors qu'une fuite, même de faible importance, est repérée.

PART DE LA CONSOMMATION EN EAU POTABLE DANS LE BUDGET DES MÉNAGES



[source Oieau.fr 2017]

CONSOMMATION MOYENNE EN EAU POTABLE / FOYER



104 m³
par contrat d'abonnement
(102 m³ en 2018)

SOIT



54 m³
par an et par habitant
(sur les 16 communes en régie)
(52 m³ en 2018)

ÉQUIPEMENTS ET RÉSEAUX DES COMMUNES EN RÉGIE INTERCOMMUNALE

4 usines de
traitement de l'eau

5 surpresseurs

10 réservoirs

6 châteaux d'eau

271.86 km de réseaux en eau potable (262,88 km en 2018)

9 sources ou captages utilisés

dont **465 m** linéaires
de réseaux renouvelés en 2019

et **420 m** linéaires de réseaux créés

1 215 mutations
(demandes de fermeture ou d'ouverture de compteurs)

1 420 m
de branchement
en régie